



*Une force  
à vos côtés*

**WWW.CGTDSSDIS.COM**

Montreuil, le 15 janvier 2020

# ALERTE CONCOURS LT2

Le 14 janvier 2020 se déroulait la première épreuve d'admission du concours interne de lieutenant 2ème classe.

L'énoncé du questionnaire à choix multiples stipulait:

Il y a une ou plusieurs réponse(s) possible(s) par question.

Chaque réponse correcte vaut + 0,5 point et chaque réponse incorrecte sera pénalisée de - 0,5 point.

Des candidats auraient eu des doutes sur l'évaluation de la non réponse ou la réponse partielle (réponses multiples).

Une réponse orale aurait été portée verbalement mais différentes sur les deux lieux d'examen, qui peut conduire à une perte de chance pour les candidats.

Si vous pensez avoir été lésé, seule la voie d'un recours individuel pourrait vous permettre de le faire reconnaître.

Espérons qu'un énoncé plus clair, assurera juridiquement l'organisation des concours pour les années à venir.